

CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE

Toutes les chaufferettes de réservoir à huile liquide ProHeat sont garanties un an à compter de la date de la vente à l'acheteur original, contre les défauts de fabrication et de matériaux. La seule obligation du fabricant se limite à la réparation ou au remplacement, à son gré, du produit s'il est retourné en port payé à l'usine, dans l'année qui suit la date de la vente au client original. Les défaillances ou défauts dus à une installation, une tension, une utilisation ou une manipulation incorrecte ou à toute autre condition indépendante de notre volonté et dont la validité est laissée au seul jugement du fabricant, sont spécifiquement exclus de la présente garantie. Cette garantie donne des droits légaux spécifiques; il peut en exister d'autres qui varient selon les provinces. Le fabricant n'assume aucune autre responsabilité découlant de l'utilisation du produit, défectueux ou non.